

Vivre à QUÉIGNY

Magazine municipal

Février / Mars 2026

221



Dossier

**Label "Ville amie des aînés" – niveau Or
Cap sur un plan d'actions ambitieux p.8**

Achat groupé

Pour une énergie moins chère p.7

Sport santé

L'ASQ innove avec de l'escrime thérapeutique p.17

Festivités

Carnaval revient le 4 avril p.19

PHOTO DU MOIS



16 janvier

Vœux du Maire

Placée sous le signe des savoir-faire et actions des agent.es municipaux, la cérémonie des vœux du maire a accueilli plus de 600 personnes à l'espace Mendès-France

6 décembre



Spectacle au profit du Téléthon

200 musiciens et danseurs de l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et des arts ont participé à cet événement qui a permis de recueillir 1 292 € de dons au profit du Téléthon.

12 décembre



Soirée de l'engagement

Chaque année sportifs, clubs, arbitres, bénévoles associatifs sont honorés par la Ville. Le Challenge de la Ville a été remis au Comité local du Secours Populaire pour ses actions solidaires au profit des habitants.

Décembre / janvier



Illuminations de Noël

Lancées le 3 décembre avec un marché de Noël solidaire et associatif, les illuminations de Noël ont brillé dans la ville jusqu'au 12 janvier avec des décors faits "maison" et 100% "led".

DES VŒUX ET DES ADIEUX

**JE SOUHAITE ÉGALEMENT
REMERCIER TOUS LES
QUETIGNOISES ET
QUETIGNOIS POUR
LEUR SOUTIEN, LEUR
ENGAGEMENT, LEURS
IDÉES, LES ÉCHANGES
OU DÉBATS QUE NOUS
AVONS PU AVOIR DURANT
CES ANNÉES.**



"Vivre à Quetigny-Magazine"
Mairie de Quetigny - 21800
Quetigny
03 80 48 28 30
communication@quetigny.fr
Directeur de la publication :
Rémi Détag
Rédaction & photos : Olivier
Carisey, Marie Lombard, Lisa
Krupezack, adobe Stock.
Maquette et composition :
Pagina Communication
Photogravure, impression :
S2e impressions
Distribution : ESAT Mirande
Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 2026
La reproduction, même
partielle, du magazine est
strictement interdite

Vivre à quetigny
@vivrequetigny
Ville de Quetigny
quetigny.fr



Le 16 janvier dernier j'adressais, avec une grande émotion, mes **derniers vœux en tant que Maire** de Quetigny.

L'occasion pour moi de revenir sur 37 années d'engagements en faveur de l'intérêt collectif des habitants de notre belle ville, dont **10 années en tant que premier édile**. L'occasion également de retracer **l'histoire de Quetigny**.

Si je suis profondément attaché à Quetigny, c'est d'abord parce que notre ville incarne **une utopie devenue réalité**. **Une ville pensée, pas subie. Une ville humaine**. Cette histoire est celle d'une transformation maîtrisée, portée par des élus visionnaires, des professionnels engagés et des habitants impliqués. Dès sa conception moderne, notre ville a fait le choix d'un urbanisme aéré, loin des modèles de densification brutale. Un urbanisme fondé sur la respiration, la lumière, les perspectives, et la place donnée à la nature. Cette vision doit beaucoup à l'apport de Bernard Lassus, architecte et coloriste de renom, dont le travail a profondément marqué Quetigny.

Notre ville **se façonne aussi grâce à nos agents municipaux**, véritable héros au quotidien, qui œuvrent chaque jour avec sourire et chaleur à maintenir un **service public de qualité et de proximité**. Ils œuvrent auprès des personnes fragiles et comblent souvent les désengagements de l'Etat. Ils salent et déneigent nos routes lors des grands



froids. Ils accueillent et accompagnent nos enfants sur les temps extra scolaires. Ils permettent le développement de la vie culturelle, sportive et associative. Je souhaite les remercier pour leur engagement constant, leur créativité, et leur sens du collectif.

Je souhaite également **remercier tous les quetignoises et quetignois** pour leur soutien, leur engagement, leurs idées, les échanges ou débats que nous avons pu avoir durant ces années. Vous êtes le cœur de notre ville.

Face à une actualité nationale et géopolitique anxiogène, nos communes doivent plus que jamais rester un espace de stabilité, de solidarité et de dialogue, où les valeurs de paix, de respect et d'entraide ne sont pas de vains mots mais des réalités vécues au quotidien.

Je signe aujourd'hui mon dernier édito du magazine municipal Vivre à Quetigny avec une pensée pour chacune et chacun d'entre vous.

Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole

DES CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES À CHÂTEAU SERVICES

Vous vous interrogez sur un contrat, une succession, un litige? Vous êtes victime d'une agression ou confronté à une difficulté juridique?

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit de la Côte-d'Or, les avocats du Barreau de Dijon assurent des permanences de consultation juridique ouvertes à tous. Ces consultations, d'environ 15 minutes, se déroulent sur rendez-vous et vous permettent d'échanger en toute confidentialité, avec un professionnel du droit, qui pourra vous informer et vous orienter en fonction de votre situation. Selon les permanences, des notaires et des commissaires de justice peuvent être également présents afin de répondre à certaines questions spécifiques. Permanence sur rendez-vous au 03 80 48 41 00 chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 11h30 à Château Services, 22 avenue du Château.

Agenda 2030

À votre avis !

La Ville marque sa volonté de valorisation des déchets du bâtiment dans le cadre d'opérations de démolition et reconstruction d'équipements, d'immeubles... Cette optimisation présente l'avantage de limiter l'impact de ces opérations et favorise le principe d'économie circulaire qui consiste à réduire le gaspillage en réutilisant, réparant, recyclant ou partageant les produits et les matériaux plutôt que de les jeter. Ainsi, une partie des déchets de BTP de la démolition de l'ex Enita et du chalet fanfare du parc des Cèdres a été réutilisée sur site. Avez-vous une idée du pourcentage du second œuvre (béton, ferraille, bois...) qui a été recyclé dans cette opération?

80% des matériaux recyclés et 1500 tonnes de remblai réutilisées sur site.

MOBILITÉS DOUCES

Créations voie verte et "Chaussidou"



Dans le cadre du développement de mobilités douces à Quetigny, ont été réalisés par les services de Dijon métropole entre fin novembre et fin janvier une nouvelle voie verte sécurisée (cycles et piétons) sur le boulevard de la Croix Saint-Martin entre le rond-point du 9 novembre 1989 et la ferme de la Noge et un "chaussidou" sur la liaison (RM 108) entre Quetigny (rond-point Gendarmerie) et Couternon (pont du Bas Mont). Rappelons qu'un "chaussidou" est une route composée d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les cyclistes. Pour ces deux nouveaux aménagements, les marquages au sol, mobilier et la signalisation routière seront posés du 9 au 20 février durant les vacances scolaires.



RECENSEMENT 2026

Derniers jours d'enquête publique

Depuis le 15 janvier dernier, le recensement de la population est organisé par l'Insee et par la Ville afin de déterminer la population officielle de la Commune, de comprendre les évolutions démographiques du territoire et d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Il ne reste que quelques jours – jusqu'au 14 février – pour participer à cette grande enquête publique et remplir sur papier ou par internet les documents remis par votre agent recenseur.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie (03 80 48 28 30) si vous n'avez pas été sollicité par

un agent recenseur ou si vous rencontrez des difficultés pour remplir votre questionnaire. Pour rappel votre participation est essentielle et obligatoire.

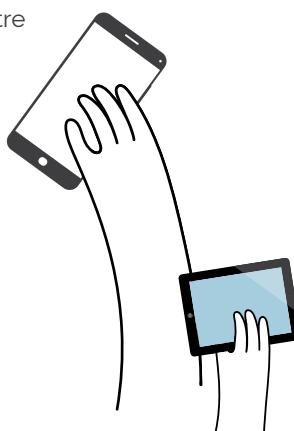


RECYCLAGE

Collect'mobile : un geste pour ma ville

Plutôt que de laisser dormir vos anciens téléphones mobiles au fond d'un tiroir, pensez à les déposer dans le collecteur installé dans le hall de la Mairie. En effet, en partenariat avec Orange et l'AMF21, la Ville de Quetigny fait un geste pour la planète en mettant à nouveau en place une collecte de téléphones mobiles (tous modèles, états ou opérateurs), tablettes, accessoires mobiles (câbles, oreillettes...) usagés jusqu'au 30 juin 2026. Leur recyclage est assuré par une entreprise d'insertion professionnelle membre d'Emmaüs : les ateliers du bocage. À noter qu'avant d'être revendus sur les marchés émergents, les terminaux sont testés, nettoyés et toutes les données personnelles sont effacées. Côté préservation de l'environnement, les mobiles non réutilisables sont recyclés et leurs métaux sont récupérés par un éco-organisme.

Mairie de Quetigny – Place Théodore-Monod du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h.



HABITAT

L'ADIL 21

RÉPOND

À VOS QUESTIONS



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement Côte-d'Or (ADIL 21) offre au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat. Dans le domaine juridique, elle informe sur les droits et obligations des locataires et propriétaires, la copropriété, les contrats, les relations avec les professionnels, les relations de voisinage, l'urbanisme, la réglementation sur la qualité de l'habitat (décence, insalubrité, amiante, plomb, termites...), les prêts, les aides au logement... Permanence ADIL 21 chaque 2^e mardi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 03 80 66 28 88 à Château Services – 22 av du Château.

En chiffre

10

C'est désormais le nombre de partenaires qui interviennent au sein de l'appart'Services du 7 rue Ronde (1^{er} étage), un lieu de service et d'accompagnement de proximité mis à disposition par le bailleur CDC Habitat qui accueille des permanences et des temps forts d'animations au bénéfice des habitants. Consultez le programme des permanences ici



Pensez à Divia Accès !

DiviaAccès est un service de transport public spécifique sur réservation conçu pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas utiliser le réseau régulier Divia Bus & Tram. Ce service n'est pas ouvert à tous : il répond à des critères précis et nécessite un dossier complet pour pouvoir en bénéficier.

Il s'adresse en priorité aux titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) – mention invalidité, qu'ils se déplacent en fauteuil roulant ou soient non-voyants.

Pour les autres handicaps empêchant l'accès au bus ou au tramway, l'éligibilité est soumise à l'étude du dossier et à la validation par une commission.

Une fois inscrit, vous pouvez réserver vos trajets et circuler librement dans toute la métropole dijonnaise, seul ou accompagné, que ce soit pour le travail, un rendez-vous médical ou une activité de loisirs. Les véhicules sont adaptés et équipés de rampes d'accès.



► Contact :
 Site : information.divia.fr/sinformer/accessibilite/diviaacces
 Mail : divia.services@divia.fr
 Tél : 03 80 11 29 29 (taper 2, puis 2, pour DiviaServices)
 Agence DiviaMobilités : 16 place Darcy 21000 Dijon

Des projets réalisés et une nouvelle campagne lancée



Dans le cadre du Budget d'Initiatives Citoyennes 2025, qui permet aux Quetignois de proposer et de voter pour des projets améliorant le cadre de vie, deux des trois initiatives citoyennes lauréates ont été réalisées : une superbe fresque évoquant la lecture signée par l'artiste grapheur Enotsgraff sur le transformateur EDF situé allée du Portugal et l'installation d'une table "Pique-nique et papotages" dans le parc du Grand Chaignet, à côté du jardin partagé. Le 3^e projet lauréat "placard(s) solidaire(s)" est en cours de réalisation.

Campagne 2026 : envie de faire vivre vos idées en proposant des projets d'intérêt général, vous avez jusqu'au 30 mars pour les faire connaître.

► Découvrez le règlement du budget participatif et comment proposer votre projet c'est ici : quetigny.fr/budget-dinitiatives-citoyennes



LA VILLE LANCE UN NOUVEL ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

Réduire le coût des factures d'électricité et de gaz grâce au regroupement d'habitants de la même collectivité ? C'est ce que propose la Ville de Quetigny en collaboration avec ECODIGO !

Un dispositif qui renforce réellement le pouvoir d'achat

La Ville de Quetigny organise pour la seconde fois un achat groupé d'électricité d'origine renouvelable et de gaz naturel. Cette action a pour objectif de permettre aux habitants et aux petites entreprises du territoire de réaliser, par la force du nombre, des économies sur leurs factures d'énergie, tout en les sensibilisant aux enjeux énergétiques.

Un dispositif ouvert à tous !

Il s'agit de la seconde édition. Le premier achat groupé, organisé en 2024, a permis de rassembler plus de 410 habitants. Les participants ont bénéficié d'économies estimées à un peu plus d'une mensualité par an et par ménage.

Les contrats d'électricité souscrits à cette occasion arriveront à échéance en mai 2026, tandis que les contrats de gaz prendront fin entre mai et juin 2027. Cette nouvelle édition s'adresse à tous les Quetignois.

Le prestataire ECODIGO accompagne la Ville

La Ville est une nouvelle fois, accompagnée par la société ECODIGO, experte dans l'organisation d'achats groupés d'énergie et prestataire de l'opération de 2024 (anciennement sous le nom de Wikipower). Elle aura notamment pour missions de recenser les ménages intéressés grâce à leurs préinscriptions et de répondre à toutes leurs questions, par téléphone et par e-mail. L'entreprise a pour but

d'informer les habitants sur le marché de l'énergie ainsi que sur l'achat groupé. Elle assure un accompagnement continu des personnes intéressées par l'action notamment dans les démarches de préinscription et de souscription.

Préinscription gratuite jusqu'au 28 février 2026

Concrètement, les habitants et petites entreprises du territoire seront invités à se préinscrire gratuitement et sans engagement aux achats groupés suivant :

- Électricité,
- Gaz.

Il sera possible de vous préinscrire avant le 28 février 2026, par Internet ([www.quetigny-énergie.fr](http://www.quetigny-energie.fr)) ou par téléphone (03 79 66 00 25).

La préinscription est simple et rapide. Il vous suffira de vous munir de vos dernières factures d'énergie pour lesquelles vous souhaitez réaliser des économies pour compléter le formulaire. La participation à l'achat

groupé est accessible à l'ensemble des Quetignois, y compris ceux ayant déjà participé à l'édition 2024.

Une fois les offres lauréates choisies, chaque inscrit recevra à partir du 13 mars 2026 un courrier personnalisé avec une présentation des offres ainsi que les étapes restant à accomplir pour changer de fournisseur. Chaque participant est ensuite libre d'accepter ou non l'offre.

Pour Étienne Jallet, Président d'ECODIGO : "Plus le nombre de participants sera élevé, plus nous aurons de poids auprès des fournisseurs pour négocier les prix. J'invite donc les habitants à se mobiliser de manière massive et à partager cette action auprès de leurs proches. D'autant plus qu'il s'agit d'une action entièrement gratuite."

► Internet : [www.quetigny-énergie.fr](http://www.quetigny-energie.fr)
E-mail : [info@quetigny-énergie.fr](mailto:info@quetigny-energie.fr)
Tél. : 03 79 66 00 25

Réalisez des économies sur vos factures d'électricité et de gaz !

Préinscription gratuite et sans engagement jusqu'au **28 février 2026** sur :

[www.quetigny-énergie.fr](http://www.quetigny-energie.fr)





Fierté quetignoise !

Notre ville obtient le label "ami des aînés" - niveau Or dès sa première participation

Une distinction qui récompense quatre années d'engagement pour le bien-être de nos aînés. Un grand bravo à toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour nos seniors.





“Ville amie des aînés” Un label en Or pour Quetigny

Le 19 novembre dernier à Paris, la Ville de Quetigny s'est vue décerner le niveau Or du label ami des aînés par le Réseau Francophone des Villes amies des aînés (RFVAA). Il s'agit du 3^e plus haut niveau de distinction de ce dispositif national.

Le label “ville amie des aînés” distingue les communes qui s’engagent de façon durable pour améliorer la qualité de vie, l’inclusion, l’autonomie et la participation citoyenne des seniors. Loin d’être seulement une distinction, ce trophée est le reflet d’une volonté constante de faire de Quetigny une ville où chacun, à chaque âge de la vie, trouve sa place, son rôle, sa dignité.

Cette reconnaissance obtenue pour six ans est celle d’un travail collectif réalisé par les agents de la Ville de Quetigny, le conseil des aînés et les partenaires institutionnels et associatifs œuvrant auprès des aînés. L’obtention du niveau Or illustre la volonté de Quetigny de poursuivre ses efforts pour le bien-vieillir dans l’esprit du programme “Villes amies des aînés” porté par l’Organisation Mondiale de la Santé. Car comme l’a précisé Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général du réseau francophone des villes amies des aînés lors de la remise du trophée : *“cette distinction ne marque pas une fin mais une étape. Il ne faut donc pas flétrir, Quetigny aura un nouvel audit dans 3 ans”*.

3 000 

seniors

à Quetigny, soit
près d'un habitant sur trois âgé
de 60 ans et plus



LE DÉFI D'UNE EXIGENCE COLLECTIVE

Issu d'un travail exigeant, d'un dialogue permanent et d'une ambition commune, l'obtention du label "Ami des aînés" – niveau Or – n'est pas le fruit du hasard, mais résulte de l'engagement constant et déterminé des partenaires associatifs et institutionnels, des habitants ainsi que des agents municipaux.



UNE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR QUATRE ANS D'ENGAGEMENTS

Depuis 2022, année de son adhésion officielle au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, Quetigny accentue sa politique volontariste en faveur de ses anciens en développant de multiples actions et initiatives dédiées afin de répondre aux enjeux du vieillissement de la population et à l'adaptation de la ville à leurs usages. Avec pour maîtres mots : favoriser un vieillissement actif et promouvoir un vivre ensemble harmonieux pour toutes les générations.

En 2024, un diagnostic territorial approfondi a permis d'identifier les besoins spécifiques des seniors à travers des thématiques clés. 111 critères du label ont été étudiés par

l'auditorium regard des actions portées par la Ville en faveur des seniors qu'il s'agisse du développement des mobilités douces et accessibles, de l'adaptation des espaces extérieurs, des actions de prévention santé, d'une meilleure information, de l'adaptation de l'habitat, des ateliers numériques ou de sécurité, de la lutte contre l'isolement, du soutien aux aidants ou encore des animations sociales ou culturelles. Ce travail rigoureux et partagé a permis de s'assurer de la cohérence du plan d'action pluriannuel (voir p. 11).



À propos du label "ami des aînés"

Le label "Ville amie des aînés" s'inscrit dans la démarche initiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il vise à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de politiques locales favorisant le bien-être, l'autonomie et la participation des seniors à la vie citoyenne.





CONSEIL DES AÎNÉS

Créé en 2025, le Conseil des aînés réunit 39 membres âgés de 60 ans et plus. Instance consultative, il a pour mission d'apporter son expertise et son regard sur les projets et initiatives municipales en faveur des seniors. Acteurs à part entière de la vie locale, leurs analyses, leurs réflexions et leurs propositions ont contribué à orienter l'action de la Ville. Un apport d'expérience précieux, porté avec énergie, qui illustre avec force que la citoyenneté n'a pas d'âge. Ce trophée leur revient en partie, tout comme aux agents municipaux et aux partenaires engagés au quotidien dans une démarche solidaire.

UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX

Menée parallèlement au diagnostic territorial (voir p.10), une démarche participative a été conduite d'avril à juin 2024 afin de donner la parole aux aînés. Réunis lors d'ateliers collaboratifs, ils ont pu exprimer leurs besoins et priorités, garantissant un projet étroitement lié aux réalités du terrain. De cette concertation est né un plan d'action ambitieux, destiné à favoriser un vieillissement actif et en bonne santé. Il recense 28 mesures prioritaires à déployer d'ici 2027, et au-delà pensé de façon transversale, ce plan décline des actions concrètes afin d'améliorer le quotidien des seniors, de renforcer la sécurité, de préserver l'autonomie et favoriser l'inclusion, tout en valorisant la place et la contribution des aînés à la vie locale.

Parmi elles : la création d'un Conseil des aînés (voir ci-contre), la sécurisation des passages piétons,

l'optimisation de l'éclairage public nocturne, la diffusion d'informations sur les aides techniques et financières dédiées à l'adaptation des logements ou encore la proposition d'ateliers, formations pour lutter contre la fracture numérique.

Porté par une coopération étroite entre les services municipaux et les partenaires de la Commune, ce plan d'action s'inscrit dans une dynamique collective et participative. Il affirme la volonté de poursuivre le développement d'un urbanisme attentif au vieillissement, de soutenir l'innovation sociale et de promouvoir des actions pour mieux vivre, plus longtemps, ensemble.

Découvrez les
28 mesures du plan
d'action : [www.
quetigny.fr/seniors](http://www.quetigny.fr/seniors)



POINT TRAVAUX



Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.



Aménagements paysagers PLANTATIONS D'ARBUSTES ET DE VÉGÉTAUX

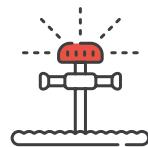
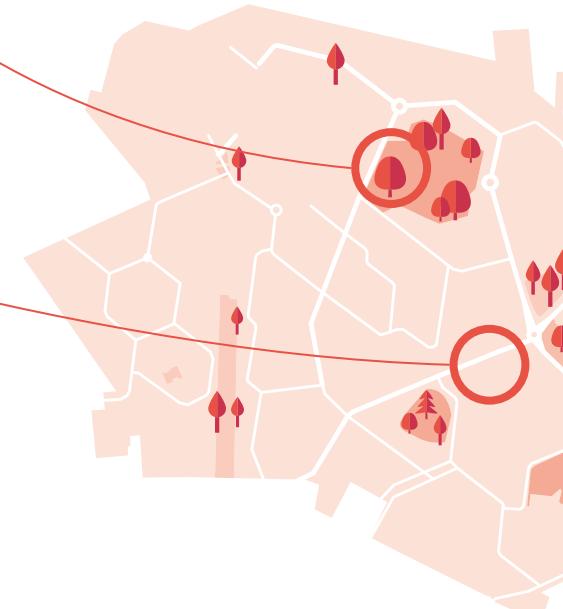
• Différents travaux de finitions sont programmés sur les **abords de la pharmacie de la Place centrale** (immeuble Cœur de vie). Dans le passage entre ce nouvel immeuble et l'immeuble du bureau de tabac, des premiers aménagements ont été réalisés : création d'allées en béton lavé et retour de la stèle en mémoire de l'ancien maire bâtisseur de la ville Roger-Rémond. Aux plantations de février succéderont un engazonnement en mars entre l'officine et l'immeuble d'habitation dont le mur accueillera une structure abritant des végétaux grimpants. La plantation d'un massif végétal sera également réalisée sur l'espace à l'angle de

l'av. du Château et de la rue du Pré Bourgeot. Coût végétaux : 400 €

- Fin de la rénovation actuellement du **jardin des Huches** avec la pose de bordures métalliques, la plantation de vivaces, leur paillage et le sablage des chemins. Coût en régie : 1400 €
- Campagne de plantations d'arbustes et de vivaces dans les massifs de la ville notamment des épineux en pieds d'immeuble au **6 rue Ronde**.
- Rénovation complète des massifs arbustifs de la **rue Saint-Martin** (plantation au printemps). Coût en régie : 1300 €
- Replantation d'arbustes sur **deux ronds-points du bld Champ aux métiers** suite aux travaux d'assainissement en 2025 de Dijon métropole

ARBRES

- Plantation de **50 arbres** notamment aux **Allées Cavalières** et au sein du **square Jeannette et Jean Nicolas**. Coût estimé : 6 500 €
- Taille de formation (silhouette) sur les **platanes du boulevard de l'Europe**
- Depuis l'automne, campagne d'**élagage de nombreux platanes** sur **Cours Sully, Bld Champ aux métiers, parcs de Quetigneron et du Grand Chaignet** pour limiter la nidification des corneilles **et destruction de nombreux cocons de chenilles processionnaires logés dans les pins noirs de la Commune**.

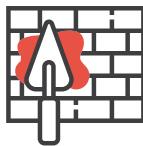


- Poursuite du déploiement du **système de gestion centralisé de l'arrosage automatique** généralisé aujourd'hui dans tous les massifs pour optimiser les économies d'eau.
- Remplacement au printemps des bacs bois du potager sur le **parvis de la Mairie**.



Espaces publics CŒUR DE VILLE

Afin de limiter les risques de chutes, d'améliorer la sécurité et les déplacements des piétons, des repositionnements et réglages d'une quinzaine de dalles de la place centrale sont en cours de réalisation pour optimiser le dénivelé à certains endroits.



COULÉE VERTE

Après la démolition du bâtiment Léo-Lagrange, place aux aménagements paysagers pour donner un nouveau visage à cet espace rue des Prairies. Du 9 février à début avril, les réfections de 3 murets de soutènement (requalification des murs, ajout de terre) seront réalisées le long des cheminements piétons reliant l'arrière de la place centrale à la plaine des Aiguissons pour un coût de 125 000 € TTC

À noter que l'un de ces murets accueillera les bas-reliefs monumentaux du sculpteur d'art contemporain Alfieri Gardone qui auparavant habillaient le fronton du complexe d'enseignement agricole (1). De mars à début mai, les aménagements paysagers autour du Théâtre et de la rue des prairies seront lancés avec la création d'un espace scénique sablé de 140m², la plantation d'arbres, de végétaux (arbustes et vivaces), de gazon, les poses d'enrobés perméables sur les chemins piétonniers, de pavés joints gazon, de bancs et fauteuils... conférant à cet espace public un nouveau visage accueillant et convivial (351610 € TTC)

Enfin, la rénovation de l'équipement sportif de la plaine des Aiguissons à proximité de l'école est en cours avec la réfection de la couche d'enrobé en décembre dernier, le traçage des lignes de terrain et l'installation de mobilier (cages, panneau basket) jusqu'au printemps 61 590 € TTC.



TRAVAUX DIVERS

- Réfection du sol en sablé de la placette devant le terminus boulevard de l'Europe (13320 € TTC)
- Mise en sécurité réalisée avec ajout d'un garde-corps sur la rampe d'accès PMR à la Ludothèque (3300 € TTC)
- Rénovation de la borne d'alimentation électrique pour les manifestations au parc du Grand Chaignet
- Remplacement en cours de la banque d'accueil de l'espace Mendès-France pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite (1950 € TTC)
- Installation en cours d'un système de contrôle d'accès pour l'automatisation des fermetures des équipements publics et possibilité de mises à jour à distance permettant aux agents techniques municipaux de se consacrer à d'autres tâches (40 000 € TTC)
- Poursuite de la mise aux normes PMR, malvoyants, malentendants avec la modernisation de l'entrée de Château Services : mise aux normes PMR, modification du sas thermique (5 000 € TTC), agencement de deux sanitaires PMR 1^{er} et 2^e étage (21700 € TTC), mise en place d'une borne de guidage audio pour accompagner et orienter les personnes mal voyantes (1000 € TTC), luminosité parking améliorée.
- Suite aux effractions de juillet dernier, remplacement en cours de la porte d'entrée du siège de l'ASQ (5 000 € TTC) et réparation des dégâts dans les locaux du Secours Populaire (2055 € TTC)

(1) Du 9/02 au 13/03 circulation piéton interdite sur ce chemin reliant les 4 et 6 rue des Aiguissons.

POINT TRAVAUX



Service public CHANGEMENT DE LIEU TEMPORAIRE POUR LA POLICE MUNICIPALE AU PRINTEMPS

En raison de travaux d'aménagement des espaces dans ses locaux place Théodore-Monod, la Police Municipale va déménager temporairement durant le chantier en intégrant au printemps l'ancienne maison du gardien des Cèdres située au 4 rue des Marronniers (en contrebas du siège de l'ASQ).

Les travaux d'aménagement dans le poste de police actuel concerneront l'agrandissement du vestiaire h/f, l'installation d'une douche supplémentaire. Le réaménagement de l'agencement des espaces bureaux et la mise aux normes PMR de l'accès à l'accueil (rampe et porte d'entrée agrandie, nouvelle banque) seront également réalisés dans une enveloppe budgétaire globale de 50 000€ TTC.

Équipements sportifs ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS DES CÈDRES

Alors que les rénovations et créations des différentes plateformes (en enrobés et surfaces engazonnées) accueillant les cinq terrains de tennis, mur d'entraînement et les nouveaux espaces de loisirs ont été réalisées, les finitions seront engagées au printemps en fonction de la météo. D'ici à avril, différentes finitions seront réalisées : traçage de lignes et pose de clôture des terrains de tennis, installation des mobiliers et équipements (1), peinture et plantation de végétaux grimpants sur l'ancien chalet de

la fanfare qui a bénéficié d'une rénovation de sa toiture et d'un renforcement de sa structure avec des matériaux recyclés. Enfin des toilettes publiques en accès PMR gratuites et autonettoyantes ont été installées place Abbé-Picard à proximité du bâtiment du tennis. Elles seront ouvertes au public au printemps. Ce programme d'aménagements bénéficie de subventions du Département (137 000€) et du Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors (23 000€)

(1) tables de ping-pong et de tekkball, tables et bancs, pergola, tables pique-nique...



POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Dans le cadre des diagnostics en marchant qui ont nourri les échanges avec les habitants sur leur cadre de vie, les points positifs et les points d'amélioration dans leurs quartiers, la Ville, après un premier train d'actions entreprises au printemps, poursuit son plan de réalisation.



Quartier Place Centrale – Aiguisons – Sully

- La sécurisation du parking de la Place centrale avec marquage au sol a été réalisée
- Surpopulation de corvidés : élagage réalisé sur plus de 120 arbres environ Cours Sully et Av. de Bourgogne.
- Réfection des cheminements à l'arrière de la place centrale seront terminés début mai (voir p.13)
- La vétusté du chemin à l'arrière de la maison du projet : travaux réalisés par Dijon Métropole à partir de mai juste après ceux de la coulée verte rue des Prairies effectués par la Ville.
 - Une meilleure signalisation des numéros d'immeubles place centrale : étude en cours avec l'installation de mobiliers urbains intégrant un plan de situation.



Quartier Allées Cavalières Vieux Village

- Demande d'installation de bancs : des bancs ont été installés vers le terrain de sport ainsi que 2 tables de pique-nique à côté de la nouvelle aire de jeu rénovée et agrandie.
- Zone 30 : marquage au sol réalisé devant l'école des Aiguisons.

Grand Chaignet – Camus – Koulikoro

- Installation de bancs et table de pique-nique : dans le Parc du Grand Chaignet, des assises-bancs ont été créées sur le muret en bordure de l'aire de jeu des tous petits, une table de pique-nique a été installée (proposée dans le cadre des projets d'initiatives citoyennes, voir p.6) et une balançoire sera prochainement mise en place. À l'arrière de l'avenue du Château, un banc a été posé vers l'îlot de fraicheur à l'entrée du chemin piéton dit "chemin des poules". Enfin la pose de dossier sur les bancs de la rue de l'Espace a

été réalisée et une demande a été faite à Dijon métropole pour éloigner la borne de déchets du banc Boulevard de l'Europe.

- Entretien des rues et parkings : réalisé place Albert Camus
- Fleurissement de la rue Ronde : des plantations de vivaces ont été réalisées.
- Sécurisation piétons/cycles avenue du Cromois : en attente de la pose du panneau "attention piéton".

Fontaine aux Jardins Fontaine Village

Travaux voiries :

- Les réfections de la 2^e partie de la rue des Vignes et de la rue des Vergers ont été réalisées ;
- Un banc a été posé Avenue de l'Université vers le feu secteur pôle emploi, côté piste cyclable
- Les trottoirs de l'avenue du 19 mars 1962 sont inscrits au budget prévisionnel de travaux voirie de Dijon métropole pour 2026.
- Réfections des cheminements sablés : ces réfections sont programmées en 2026 rue de la Fontaine sur l'arrière de la rue des Vignes sous la ligne à haute tension.

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2025 ET 2026

De nombreux travaux de réfections, aménagements ou encore créations de voiries ont été et seront engagés par Dijon métropole en 2025 et 2026.



2025

- Rue des Aiguisons : marquage au sol zone 30 devant l'école des Aiguisons
- Parc des Cèdres : reprise de la voie cyclable suite à la création de la liaison cyclable en direction du rond-point de la Visitation
- Boulevard de la Croix-Saint-Martin : création d'une liaison douce piétons/cyclistes entre rond-point et centre équestre
- Allées Cavalières : sablage des trottoirs
- Rue des Vignes : réfection de la chaussée
- Rue des vergers : réfection de trottoirs en pente
- Impasse rue des Vergers (du 27 au 45) : réfection de chaussée

2026 TRAVAUX PRÉVISIONNELS

- Rue des Aiguisons : réfection de parkings avec désimperméabilisation des sols
- Avenue du 19 mars 1962 : réfection de chaussée et trottoirs
- Aménagement de la rue des Prairies
- Avenue de Bourgogne : réfection de la voie verte et marquage des places de stationnement parkings et places PMR
- Bld du Grand Marché : réfection et étude de l'intégration d'une piste cyclable
- Bld du Champs aux Métiers : reprise de chaussée et de bordures
- Rue des Artisans : réfection de chaussée
- Rue du Golf : pose d'enrobé et travaux d'aménagement pour limiter les stationnements sauvages
- Bld Olivier de Serres : passage piéton et création d'une aire de dépose pour les bus
- Bld de l'Europe : piste cyclable et sécurisation des traversées cycles et piétonnes

UN ATELIER D'ESCRIME THÉRAPEUTIQUE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES



En octroyant une subvention exceptionnelle de 1850 € à la section Escrime de l'ASQ, la Ville de Quetigny soutient un projet de sport santé essentiel et innovant : un programme de sport thérapeutique destiné aux

femmes victimes de violences sexuelles.

Lancé début février, ce programme proposera 12 séances d'accompagnement mêlant pratique sportive adaptée, reconstruction de l'estime de soi et soutien psychologique. Il accueillera 12 participantes, dont plusieurs Quetignoises. Pour Sophie Pannetier, conseillère déléguée à la démocratie participative, à la politique de la ville, à la diversité et à l'égalité : "ce programme d'accompagnement capital pour les victimes de violence sexuelle s'inscrit pleinement dans les priorités de la Ville en matière de santé, de prévention des violences intra-familiales et de solidarité.

Nous souhaitons encourager ces projets et intégrer leur développement dans la future convention d'objectif et de moyen de l'association ASQ".

La Ville salue l'important travail de construction du projet engagé depuis plus de 18 mois par Céline Cellier-Chervy, psychologue libérale à Quetigny et trésorière adjointe du club en partenariat avec l'ASQ escrime et son maître d'arme Louis-Henri Bajo.

► Pour toutes les modalités pratiques et inscriptions, écrire à [escrime.therapeutique21800@gmail.com](mailto:therapeutique21800@gmail.com) [échanges assurés en toute confidentialité par la psychologue]

UN NOUVEAU PROTOCOLE POUR CONTINUER À LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, un nouveau protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences conjugales a été signé le 25 novembre en préfecture de Côte-d'Or. Valable pour 2025-2030, il réunit une trentaine de partenaires (Etat - Préfecture, Justice-, collectivités, associations, établissements publics, organismes sociaux...) afin d'améliorer la coordination et l'accompagnement des victimes. Cette signature intervient dans un contexte alarmant, marqué par trois féminicides en Bourgogne-Franche-Comté depuis le début de

l'année et plus de 1300 victimes de violences intrafamiliales en Côte-d'Or. Les violences conjugales s'exercent au quotidien et ne diminuent pas. Face à cette triste réalité, ce protocole doit permettre de clarifier la prise en charge des victimes par les différentes institutions, d'être au plus près des besoins des victimes avec des réponses rapides et personnalisées et avec des dispositifs de soutien, d'accompagnement comme le "Pack nouveau départ" et d'actions de sensibilisation. Signataire de ce protocole, la Ville de Quetigny contribue à cet effort avec de nombreuses actions

de sensibilisation et avec la mise à disposition gracieuse et temporaire d'une maison au profit de l'association dijonnaise d'entraide des familles ouvrières (ADEFO) pour accueillir des femmes en situation d'urgence.





MICKAËL GUYOT, *plus fort que Parkinson*



Mickaël et sa partenaire de course Vicky

Installé à Quetigny depuis 2010, Mickaël Guyot mène une vie active. Fonctionnaire au ministère de l'Agriculture après dix ans en banque, marié et père de deux enfants, il voit son quotidien bouleversé en novembre 2019 lorsqu'il apprend qu'il est atteint de la maladie de Parkinson. "Ma maladie était en réalité présente depuis plusieurs années, quand les signes apparaissent, elle est déjà installée depuis 4 ou 5 ans", explique-t-il.

"Parkinson est un déficit en dopamine, un neurotransmetteur essentiel pour marcher, parler... C'est comme si le corps se rouillait." Après une première phase médicamenteuse et un traitement par pompe, Mickaël subit une stimulation cérébrale profonde. L'évolution est rapide et, contrairement aux idées reçues, un tiers des personnes atteintes ne tremblent pas. La maladie touche de nombreuses fonctions et peut se manifester par des symptômes

invisibles. Diagnostiquée tardivement après une longue errance médicale, "les symptômes ressemblent à une dépression, c'est très difficile à diagnostiquer", raconte-t-il.

Le déclic survient lors d'un stage intensif de six semaines au centre Divio. Le programme Park Expert associe soins, suivi cognitif et activité physique adaptée (APA). "Ce séjour a été une vraie révélation : Parkinson est une maladie de mouvement, il faut bouger !" Mais cette pratique reste souvent inaccessible financièrement : "Elle n'est pas remboursé par la sécurité sociale."

En réponse à ce besoin, Mickaël et son épouse créent fin 2023 l'association Plus fort que Parkinson. Ils espèrent proposer des cours adaptés aux personnes encore actives. "une offre à l'époque inexistante alors que près de 20% des personnes diagnostiquées ont moins de 50 ans".

En 2025, l'association prend son envol. Après sa participation au marathon de Paris (dont il renouvelle sa participation le 12 avril prochain), Mickaël force le destin et porte son projet jusqu'au ministère de la Santé. Soutenue alors par l'ARS BFC et les dons, Plus fort que Parkinson lance son programme. Les premiers ateliers débutent en décembre dernier : "3 groupes de 8 personnes sur Dijon métropole, deux séances par semaine, animées par des enseignants diplômés en APA". En partenariat avec Divio, ces ateliers prolongent les bienfaits du stage et assurent un accompagnement à long terme.

La lutte contre la sédentarité est un enjeu majeur de santé publique, particulièrement pour Parkinson.

**BOUGER N'EST PAS UNE
SOLUTION, MAIS UN MOYEN.
POUR MOI, C'EST LA COURSE
À PIED, POUR D'AUTRES, CE
SERA LA DANSE, LA MARCHE
OU ENCORE LE JARDINAGE.
LE PRINCIPAL ÉTANT DE
METTRE SON CORPS EN
MOUVEMENT !**

Au-delà de l'activité physique, un des objectifs de l'association est aussi de lutter contre l'isolement qui est malheureusement une conséquence de cette maladie. Parce que, face à Parkinson, être plus fort, c'est d'abord ne pas rester seul.

Retrouvez Mickaël et son équipe le **30 mai** à **Meursault** pour leur 1^{er} grand événement "*Tous en mouvement*", circuits de balade, vélo, festivités, sensibilisation, conférences d'expert et démonstrations !
Dons et adhésions sur plus-fort-que-parkinson.com ou [@plusfortqueparkinson](https://www.instagram.com/plusfortqueparkinson) sur les réseaux ! L'association recherche des bénévoles actifs pour aider au développement et à la mise en place de projets au niveau local.

CARNAVAL 2026 : QUETIGNY EN PISTE !



**Interview avec Cédric,
CS La Passerelle**

Comment est née l'idée de cette nouvelle édition ?

Après sept ans d'absence, le carnaval fait son retour ! L'envie de le relancer est venue de tous, bénévoles, associations et partenaires. Cette année 2026 trouvait un écho particulier avec les 30 ans du centre social et des 60 ans de l'association du carnaval. Cette édition se fera sur le thème du cirque et s'appelle "Quetigny en piste" ! L'idée est surtout de s'amuser :

même hors thème, tout est permis... un Power Ranger avec un nez rouge fera parfaitement l'affaire !

Quand et comment se déroulera le carnaval ?

Le samedi 4 avril, départ place Centrale Roger-Rémond à 13h30, pour une déambulation jusqu'au parc du Grand Chaignet. Sur la place, les participants trouveront un point de rassemblement, des stands maquillage, déguisements et confettis. Même ceux qui n'ont rien prévu pourront repartir avec un petit quelque chose ! Le club Tricotin et l'Acodège préparent déjà costumes et accessoires, et chacun pourra créer son propre objet avec les matériaux mis à disposition à La Parenthèse.

La déambulation sera rythmée par la musique, avec une batucada espérée et une invitation à faire du bruit tout au long du parcours : casseroles, cymbales... Des chars accompagneront le cortège, dont celui de Monsieur Carnaval. Au parc du Grand Chaignet, plusieurs espaces seront proposés : scène avec percussions et danses, espace jeux, costumes et maquillage, coin pour les plus petits, restauration

et boissons, animations, ateliers circassiens... Un temps fort marquera l'après-midi avec la traditionnelle mise à feu de Monsieur Carnaval, fabriqué à partir de matériaux recyclés.

Un dernier mot ?

C'est une vraie relance, et surtout un moment pour se retrouver. Venez en famille, participez, amusez-vous et profitez du retour des beaux jours. Les bénévoles et partenaires sont déjà très motivés, et nous recherchons encore près de 100 volontaires. Appelez-nous, envoyez-nous un mail, des signaux de fumée, un pigeon voyageur, faites-nous signe !

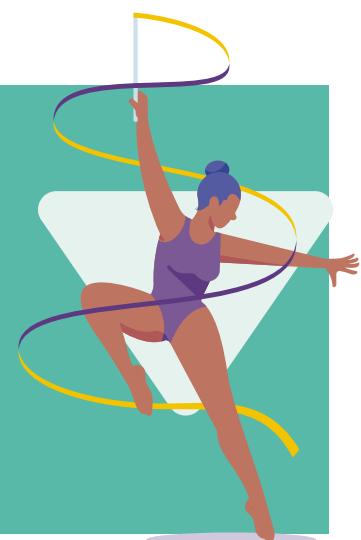
Toutes les informations sont à retrouver sur la page Facebook.



ASQ GR Résultats Nationaux

Le club ASQ GR a brillé les 24 et 25 janvier à Gennevilliers lors des Championnats Nationaux UFOLEP. Lisa Mongouachon a terminé vice-championne nationale en Pré-Excellence 13/14 ans, tandis que Margot Dauphin est devenue championne nationale en Excellence 13/14 ans. Ysee Vincent Jardin a également décroché

le titre de championne nationale en National 11/14 ans, et Camille Witz a remporté le championnat en Master, l'une des catégories les plus élevées de la compétition. Clothilde Bertrand Prudent s'est classée 5 en National 15/18 ans et Diane Panyalakshana a pris la 15^e place en National 19 ans.



ON SORT !

À QUETIGNY

ESPACE MENDÈS-FRANCE

SAMEDI 28 MARS – 20H

MUSIQUE BRICOLÉE ET THÉÂTRE D'OBJET

FABRICE GUY

L'OPÉRA ROCK

Par la cie Chicken Street et
Couleurs de Chap'

Durée : 1h20 – à partir de 6 ans.
Tarifs : Cat. C

ESPACE MENDÈS-FRANCE

VENDREDI 24 AVRIL – 10H & 15H30

THÉÂTRE D'OBJET CHORÉGRAPHIÉ

LUDILO

Par la cie Le Mouton Carré

Tarif jeune public
Public dès 18 mois !

LA MANIVELLE, LA PARENTHÈSE

SAMEDI 30 MAI – 14H30 ET 16H30

PRÉSENTATION
ET DÉMONSTRATION
D'INSTRUMENTS
ANCIENS

Par l'Ensemble Laostic

Gratuit

ESPACE MENDÈS-FRANCE

SAMEDI 6 JUIN – 20H

DIMANCHE 7 JUIN – 16H

TOUS EN SCÈNE ! #5

Par l'école municipale de
Musique, de Danse et des Arts
(EMMDA)

Gratuit



LA MANIVELLE, LA PARENTHÈSE

MERREDI 18 FÉVRIER – 18H30

VOYAGE MUSICAL
AU PAYS DES FILMS D'ANIMATION
JAPONAIS

Petits et grands sont invités **mercredi 18 février à 18h30** à La Parenthèse pour un voyage musical gratuit au cœur des films d'animation japonais. Le Quintette de Cuivres Alliance revisite pour l'occasion les plus belles compositions de Joe Hisaishi, arrangées spécialement pour trompettes, cor, trombone et tuba. Crée en 1998, cet ensemble réunit cinq musiciens formés dans les Conservatoires Supérieurs de Paris, Lyon et Genève. Ensemble, ils font revivre avec énergie et délicatesse les univers poétiques et émouvants du cinéma d'animation. Pensé comme un spectacle à la fois musical et visuel, ce concert tout public est gratuit et offre une belle occasion de partager un moment de découverte et de plaisir en famille.

Durée : 50 min

Distribution : Éric Planté
et Nicolas Puisais [trompettes],
Philippe Constant [cor],
Hamid Medjebeur [trombone],
Éric Varion [tuba].



LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

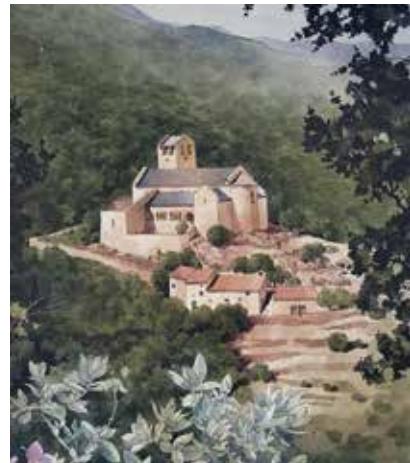
Le concours annuel Les Petits Champions de la Lecture a réuni cette année en janvier les élèves de CM1, CM2 et CE2 des écoles Fontaine-aux-Jardins, Les Huches et Cèdres. Devant un jury et leur famille, les élèves ont lu avec enthousiasme un extrait du livre de leur choix. Bravo à tous les finalistes, et félicitations au podium !

1^{re} place : Maéline Stoltz-Foubert (Fontaine-aux-Jardins)

2^e place : Cataleya Prunier Mosa (Les Huches)

3^e exæquo : Mathéo Gnedji et Jules Bailly-Maitre (Fontaine-aux-Jardins)

Cet exercice de diction s'inscrit dans le cadre des PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle), qui visent à favoriser l'accès des élèves à la culture, à développer leur créativité et à renforcer leur confiance en soi.



NUITS DE LA LECTURE : EXPOSITION DE DESSINS

Dans le cadre des 10^e Nuits de la lecture et du thème national "Villes et campagnes", La Parenthèse a accueilli en janvier une exposition de dessins de Nicolas Cattin et Jérémie Soheylian, offrant un regard sur les paysages urbains et ruraux. Le vernissage samedi 24 janvier de cette exposition a permis de rencontrer les artistes et d'échanger sur leurs techniques. Le public a également participé à des animations ludiques, comme une fresque collective en famille et un jeu de l'oie géant sur l'histoire et le patrimoine de Quetigny.

L'exposition reste visible à La Parenthèse jusqu'au 21 mars, proposant un parcours mêlant création, découverte et partage.



FÊTE DU COURT-MÉTRAGE 2026

Pour la deuxième année consécutive, la médiathèque La Parenthèse participe à la Fête du court-métrage, organisée par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée. Du 25 au 31 mars 2026, partout en France et à l'international, cinémas, médiathèques et lieux culturels accueillent des projections, des ateliers, des rencontres et des animations gratuites autour du format court.

À La Parenthèse, petits et grands, cinéphiles ou curieux, pourront ainsi explorer la magie du court métrage à travers une sélection de films choisis pour leur créativité, leur inventivité et leur diversité de genres. Le programme complet des projections sera disponible sur l'agenda de La Parenthèse dès le mois de mars.

Plus d'infos à venir sur www.laparenthese-quetigny.fr



LA PARENTHÈSE, RETOUR SUR 2025 !

En 2025, La Parenthèse a ouvert ses portes à **2 600 nouveaux inscrits** et proposé **144 animations et accueils de classes**, soit **1 138 heures pour le public** et **103 heures pour les crèches et écoles**. Côté lectures, le fonds documentaire a bougé avec **84 855 emprunts**, **2 085 nouveautés** et **2 592 réservations**, et un lecteur très assidu a même emprunté **459 documents** dans l'année !

Le café solidaire du Centre Social La Passerelle a régaler avec 8 642 boissons, 789 glaces et madeleines et offert 153 cafés suspendus. De son côté, le Fablab, en partenariat avec l'association Coagul, a poursuivi son développement autour de la création et du réemploi, avec 150 pièces réalisées en découpe laser, 800 impressions 3D, 700 mètres de PLA utilisés et 60 ordinateurs réparés. Maintenant, place à 2026, l'année qui verra La Parenthèse fêter son 2^e anniversaire... déjà !

En application de la loi, l'information municipale comporte l'expression de la majorité et de l'opposition municipales. Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Poursuivre les combats pour les droits des femmes

Chaque 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes nous rappelle que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est ni acquise ni automatique. **Elle est le fruit de combats, de politiques publiques volontaristes et d'un engagement collectif constant.**

C'est pourquoi, une nouvelle fois, la Ville de Quetigny se mobilisera en cette journée d'importance afin de proposer aux habitants un temps dédié aux grandes femmes oubliées de l'Histoire alors qu'elles ont permis des avancées majeures.

La Ville soutient également les projets citoyens et associatifs en faveur des femmes, de leurs droits, de leurs défenses. Le Conseil Municipal de décembre dernier a adopté une subvention exceptionnelle à la section escrime de l'ASQ pour un projet particulièrement essentiel et innovant : un **programme de sport thérapeutique destiné aux femmes victimes de violences sexuelles.**

La collaboration avec les secteurs associatifs pour éveiller les consciences et interpeller sur de grands enjeux sociétaux est primordial.

Les élus de la Majorité
Quetigny demain

Quel avenir pour Quetigny ?

Quetignoises, Quetignois,

Dans les contextes actuels d'instabilité politique et économique, nationale et internationale, je comprends l'inquiétude suscitée et légitime pour bon nombre d'entre vous.

Aussi, dans une société où les extrêmes gagnent du terrain et tendent à diviser les citoyens, nous devons plus que jamais faire preuve **d'unité, de solidarité et de fraternité.** Des mots simples et évidents mais auxquels nous devons **leur redonner tout leur sens.**

L'important aujourd'hui, est de nous recentrer sur les priorités qui sont les vôtres au niveau de notre commune : **le mieux et le bien vivre ensemble, TOUS ensemble.**

Je fais le vœu que les années à venir permettent à tous nos habitants de **vivre décemment et en sécurité.**

Il est de **notre responsabilité** de tout mettre en œuvre pour que chacun ait **un logement digne de ce nom**, chauffé et sain ; **un emploi durable** dans une commune bien dotée en entreprises ; **dans un environnement arboré**, maîtrisé dans ses futures constructions et sécurisé.

Je serai, avec mon équipe, chaque jour à vos côtés pour continuer d'écrire l'avenir de Quetigny avec **détermination, courage, écoute et proximité**, comme toujours.

Avec votre collaboration, nous réaliserons **les projets qui vous correspondent, qui répondent à vos attentes et qui amélioreront la vie de chacun d'entre vous.**

Tous ensemble nous pouvons **envisager un futur à la hauteur des enjeux de notre commune**, un futur où **chacun aura sa place et pourra s'épanouir sans contrainte et sans exception.**

Quetignoises, Quetignois, votre avenir et celui de Quetigny vous appartient, écrivons-le ensemble.

Sébastien KENCKER
Le groupe ETIQ

À ve Militarisation de la France

Face à l'agressivité grandissante des puissances impérialistes, USA, Russie et Chine, le discours présidentiel est très guerrier. Macron a instauré un service militaire volontaire, veut augmenter le budget de l'armée, construire un nouveau porte avion, et ce sans débat démocratique. Une politique de militarisation des esprits est à l'œuvre avec le développement des classes défense dans les collèges, la diffusion d'un livret dessiné, "ma première cérémonie militaire" pour les jeunes, un général veut que nous soyons prêts à perdre des enfants...

Ces volontés présidentielles ont un coût très important, service national 2 Mds, porte avion 10 Mds, budget de l'armée 68 Mds par an : en tout 413 Mds pour la loi de programmation militaire 2024-2030, et ce pour porter les dépenses de "défense" à 5 % du PIB. Tout cela sans augmenter les impôts des riches qui n'en payent pas. Alors que Macron parle de cohésion nationale, ces dépenses se font au détriment des services publics, de la sécurité sociale, qui sont la base de cette cohésion.

Devant la montée des périls, est-ce la bonne stratégie ? A-t-on besoin d'un nouveau porte-avion alors que la guerre hybride se développe ? Apprendre aux jeunes "l'esprit de discipline, à se former au maniement des armes, à la marche au pas, au chant...", en un mois, est une vision militariste, rétrograde. Il vaudrait mieux apprendre aux jeunes la liberté, la paix, l'esprit critique plutôt que l'ordre et la discipline.

Les élus de Réinventons Quetigny

Hôtel de Ville
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny
Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le samedi de 8h45 à 12h
03 80 48 28 30
mairie@quetigny.fr

France services
Château services
Accueil mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur RDV). Accueil téléphonique les lundis et mardis de 14h à 17h.
03 80 48 41 30

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires
1 rue de l'Espace
Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin)
03 80 46 24 52

La Parenthèse
4 rue des Huches
Mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, mercredi de 10h à 18h30, jeudi de 16h à 18h30, vendredi de 16h à 19h et samedi de 10h à 17h (hors vacances scolaires)
03 80 46 29 29

Centre de Facturation Unique
Espace Pierre-Desproges
Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, jeudi de 14h à 17h.
03 80 46 89 81

Multi accueil petite enfance
8, rue de l'Espace
2 mois et ½ à 4 ans
Accueils réguliers ou occasionnels : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
03 80 46 24 47

École Municipale de Musique, de Danse et des Arts
Espace Léo-Ferré
47 bis rue des Vergers
Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
03 80 71 97 80

Police Municipale
Place Théodore-Monod
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
03 80 48 28 40

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges
3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h
03 80 46 24 52

Relais Petite Enfance

8, rue de l'Espace
Du lundi au vendredi sur rendez-vous • Permanence le jeudi de 14h à 18h30
03 80 46 70 76

Service Culturel

Accueil billetterie à La Parenthèse mardi et mercredi de 13h30 à 17h30 à l'EMMDA du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf vendredi à 17h)
03 80 48 28 43

Service Sports Vie Associative

Place Théodore-Monod
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
03 80 48 28 50

Services Techniques

Bld de la Croix Saint-Martin
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
03 80 48 28 60



URGENCES

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17

Gendarmerie de Quetigny
03 80 46 33 36

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h (permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales
03 80 78 68 68

Le guichet unique de l'Est dijonnais

03 80 48 41 00 guichet-unique@quetigny.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Château Services - 22, avenue du Château - Quetigny

Il regroupe les institutions du social et de l'emploi, des équipements (borne CPAM, espace public numérique en libre accès) pour faciliter vos démarches. Il propose également des permanences d'accès aux droits sur rendez-vous.

Service social municipal (CCAS) et Actions seniors

03 80 48 41 20 (CCAS)
03 80 48 41 29 (cohésion sociale)
social@quetigny.fr
actions-seniors@quetigny.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
22, avenue du Château - Quetigny

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue les dossiers d'aides légales et attribue des aides facultatives (aide alimentaire, bourse sport et culture, jardin familial, complément municipal d'insertion, aide coup de pouce...)

Travailleur social (suivi social des 60 ans et +) : il vous reçoit sur rendez-vous

Point relais emploi

03 80 48 41 10

emploi@quetigny.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
22, avenue du Château - Quetigny

Ouvert aux demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés. Ce service municipal de proximité regroupe les partenaires de l'emploi et de l'insertion :

PLIE-CREATIV'
(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription

Mission locale
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous

Autres espaces de solidarité à Château Services
+ d'infos : quetigny.fr/Solidarites

Permanences d'accès aux droits sur rendez-vous

CSF (Confédération Syndicale des Familles)

Consommation Logement
Le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30
03 80 48 41 00

CIDFF 21 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
Sur RDV : Lundis de 9h à 12h, vendredis de 14h à 17h (Droits de la famille).
03 80 48 90 28

UDAF (Union Départementale des Associations Familiales- Point Conseil Budget)
Le 4^e mercredi de chaque mois de 14h à 17h - **03 45 16 00 14**

Solidarité femmes
Le 4^e jeudi de chaque mois de 9h à 11h30
03 80 67 17 89

Conciliateur de justice
Les mercredis de 14h à 17h
03 80 48 41 00

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)
Soutien et conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
03 80 48 41 00

Consultation d'avocats
Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9h à 11h30.
03 80 48 41 00

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
Questions juridiques, financières et fiscales liées à votre logement
Permanence le 2^e mardi du mois
De 14h à 17h
03 80 66 28 88

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Accueil téléphonique au 3646. Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM

Les rendez-vous du 7

Appart'Services et Animations du 7 rue Ronde



Découvrez l'écrivain public, les permanences numériques, la Maison des adolescents et de leurs parents, les permanences juridiques, les ateliers sociolinguistiques, et bien plus encore.

Rendez-vous à l'appart'services !



Appartement 1^{er} étage
au 7 rue Ronde



Pour tout savoir des jours et horaires
de permanences et animations à
l'appart'services, scannez le QR Code

VILLE DE
quetigny

cdc habitat

MAISON DES
ADOLESCENTS
DE CÔTE-D'OR
ET DE leurs parents

cesam

infoDroits
ASSOCIE LE DROIT



quetigny.fr